

SUPPLÉMENT

Numéro 59

19 septembre 2020

La résistance se poursuit sans relâche aux États-Unis
Persistance des revendications de justice, d'égalité, de définancement et de contrôle de la police contre la violence policière qui continue



Les actions se poursuivent à Los Angeles le 9 septembre 2020 pour demander justice pour un autre acte de brutalité et d'impunité policières dans la mort de Dijon Kizzee le 31 août 2020. Les policiers ont tiré 15 fois sur Kizzee après l'avoir arrêté pour violation de règlements à vélo.

- **La police militaire envisageait utiliser une arme à « rayonnement thermique » contre les manifestants à Washington**
- **Les actes répréhensibles du gouvernement et la condamnation des innocents : le rôle des procureurs, de la police et des autres forces de l'ordre (extraits)**
 - *Registre national des disculpations* -
- **L'Université de l'Illinois à Chicago est en grève pour des conditions de travail salubres et sécuritaires**
- **Les actions se poursuivent partout au pays**

La résistance se poursuit sans relâche aux États-Unis

Persistance des revendications de justice, d'égalité, de définancement et de contrôle de la police contre la violence policière qui continue

Les travailleurs et les militants aux États-Unis continuent de s'organiser, exigeant un contrôle sur la police et la défense des droits, exprimant leur volonté d'affirmation politique. Des villes comme Portland en Oregon, Detroit au Michigan et Louisville au Kentucky ont maintenant connu 100 jours d'actions sans relâche malgré des attaques policières brutales avec gaz lacrymogènes et matraques et des milliers d'arrestations. Des actions unitaires ont lieu le 19 septembre à Minneapolis au Minnesota, dans le Missouri, à Chicago dans l'Illinois, à Jacksonville en Floride et ailleurs dans un contexte où le racisme et l'impunité de la police continuent.

Ville après ville, la police continue d'aggraver la situation en recourant à la violence, y compris à la force meurtrière. Partout, les gens répondent en s'exprimant en leur propre nom et en persistant dans leurs revendications.

Ces revendications comprennent le financement intégral des programmes sociaux, comme le logement, des écoles sécuritaires et des soins de santé universels gratuits et une plus grande assistance pour les personnes atteintes de maladie mentale. La nécessité de définancer la police et l'armée et de mettre fin à la militarisation des villes avec leur présence policière massive, les forces fédérales, les chars d'assaut, les clôtures autour des bâtiments publics et plus, a été démontrée à maintes reprises. L'appel au contrôle sur la sûreté et la sécurité des communautés et les revendications budgétaires montrent que le peuple a des solutions et veut avoir le pouvoir de décider de ces questions.



À mesure que la situation se développe, le facteur décisif demeure le peuple lui-même, qui exige obstinément des comptes à la police et qui affirme son droit de gouverner et de décider, afin que de nouveaux arrangements favorables à la population puissent être mis en place.

Des protestations à l'audience préliminaire pour le meurtre de George Floyd pour réclamer justice

Les organisateurs à Minneapolis persistent à demander que cessent les morts aux mains de la police à motif raciste et que toutes les personnes impliquées soient tenues de rendre des comptes. La mort de George Floyd en est un exemple et il y a une volonté évidente de changer la façon dont la sûreté et la sécurité sont organisées dans les communautés afin que les citoyens aient davantage leur mot à dire et un contrôle sur ce qui se passe.

Les quatre policiers impliqués dans le meurtre de George Floyd, tous licenciés, sont actuellement traduits en justice. Les actions pour exiger justice se poursuivent car les condamnations de policiers sont très rares — cela fait justement partie de l'impunité des gouvernements pour de tels crimes.



Derek Chauvin, qui avait le genou sur le cou de Floyd pendant près de neuf minutes avant qu'il ne meurt asphyxié, fait face à un procès pour meurtre au deuxième degré, meurtre au troisième degré et homicide involontaire. Il reste en détention. Les trois autres policiers impliqués dans la mort de Floyd sont accusés d'avoir aidé et encouragé Chauvin, ainsi que d'avoir aidé et encouragé l'homicide involontaire.

L'organisation de médias indépendante Unicorn Riot rapporte que « les audiences préliminaires pour les officiers accusés de la mort de George Floyd [mort aux mains de la police de Minneapolis le 25 mai] ont commencé le matin du vendredi 11 septembre. Des centaines de manifestants se sont rassemblés devant le palais de justice et ont scandé des slogans durant des heures alors que plusieurs requêtes ont été entendues au tribunal. »

Les manifestants ont résisté à plusieurs provocations. Cela comprend la présence de chahuteurs et le fait que les policiers coaccusés Thomas Lane et J. Alexander Kueng ont traversé la ligne de manifestation après avoir quitté le palais de justice. Cela semblait être un stratagème pour créer un incident qui justifierait le déplacement du procès dans une autre ville. C'est une manœuvre courante lorsque la police est impliquée pour rendre la manifestation plus difficile et obtenir un jury plus favorable à la police. Une telle tactique est moins susceptible de réussir aujourd'hui étant donné que des millions de personnes soutiennent les revendications de justice et reconnaissent la brutalité policière comme un crime.

Unicorn Riot poursuit « Le procureur du comté de Hennepin, Mike Freeman, et trois autres personnes du bureau du procureur ont été disqualifiés de l'affaire par le juge de district Peter Cahill. Dans une déclaration, le bureau du procureur du comté de Hennepin (HCAO) a qualifié la décision de Cahill de 'dénuée de sens' et a déclaré qu'un réexamen a été accordé. Freeman est largement opposé par les gens en ce qui a trait à la façon dont il a traité de l'affaire et son refus d'inculper des policiers dans des causes précédentes.

« Un avocat qui a observé en personne l'incident a dit en gardant l'anonymat à Unicorn Riot ce qui s'est passé selon lui : 'C'était un stratagème planifié par la défense pour faire réagir la foule afin de provoquer un incident qui permettrait de déplacer le procès.' [...]

Le rapport D'unicorn Riot ajoute « Voici un aperçu des décisions rendues lors de l'audience préliminaire (toutes les décisions rendues sont susceptibles d'être modifiées par les tribunaux) :

- pas de décision sur les motions de rejet des accusations
- pas de décision sur des procès séparés
- le procès aura probablement lieu dans le comté de Hennepin et ne sera pas déplacé

- séquestration éventuelle du jury pour les délibérations
- les noms des jurés seront publiés après le procès
- disqualification du procureur du comté de Hennepin Mike Freeman, de la procureure principale du comté de Hennepin Amy Sweasy et du procureur adjoint du comté de Hennepin Patrick Lofton (ils ont obtenu un réexamen)
- l'arrestation de George Floyd en 2004 ne sera pas permise comme preuve
- la décision d'admettre une infraction au code de la circulation par Floyd en 2019 sera réexaminée lors du procès et
- le juge Cahill prévoit deux semaines pour la sélection du jury et quatre semaines pour le procès

« La requête des accusés pour le rejet de leurs accusations est prise en délibéré par le juge de district Peter Cahill, qui a dit que le tribunal prendrait probablement ses décisions au plus tard le 15 octobre 2020. [...] »



Des développements dans la mort de Breonna Taylor

Louisville est l'une des villes où les manifestations se sont poursuivies sans relâche depuis mai. Les manifestants réclament des accusations criminelles, la fin des mandats d'arrêt qui impliquent des invasions de maisons par la police, ainsi que la responsabilisation de la ville et le dédommagement à la famille pour la mort de Breonna Taylor. Breonna était une technicienne médicale d'urgence afro-américaine de 26 ans qui espérait devenir infirmière un jour. Elle a été tuée par la police de Louisville dans l'exécution d'un mandat d'arrêt le 13 mars.

Le 15 septembre, la ville de Louisville a accepté de verser 12 millions de dollars à la famille de Breonna Taylor et d'instituer des réformes policières. La famille de Taylor continue d'exiger des accusations criminelles contre toutes les personnes impliquées dans son meurtre. Le mandat approuvé pour l'appartement de Taylor n'aurait pas dû être émis, car la personne recherchée par la police était déjà en garde à vue lorsque la police a envahi son appartement et l'a tuée sous une pluie de balles.



Peinture murale à Louisville, Kentucky, en hommage à Breonna Taylor et d'autres personnes tuées par la police

« Il est temps d'aller de l'avant avec les accusations criminelles, car elle le mérite et bien plus », a déclaré la mère de Taylor, Tamika Palmer.

L'organisation de défense des droits Until Freedom, qui a été active dans l'organisation d'événements réclamant justice pour Taylor, a publié la déclaration suivante en réponse au règlement :

« Aucune somme d'argent ne ramènera Breonna Taylor. Nous considérons ce règlement hors cours comme le strict minimum que l'on puisse donner à une mère en deuil. Tamika Palmer, la mère de Breonna, est une guerrière. Elle se bat toujours, tout comme nous. La ville ne fait pas une faveur à Mme Palmer. La vraie justice n'est pas rendue par des règlements en espèces. Il faut que les personnes impliquées dans sa mort soient renvoyées, arrêtées et inculpées. Nous avons besoin de responsabilité. Nous avons besoin de justice. »



En grande partie en raison de la résistance déterminée, le 9 septembre le procureur général du Kentucky a formé un grand jury pour enquêter sur la mort de Taylor et déterminer si des accusations criminelles sont justifiées. Dans les accusations de meurtre, il doit être déterminé s'il y a eu préméditation. L'incapacité de prouver la préméditation est une raison courante pour laquelle la police s'en tire après avoir commis des meurtres.

Malgré le règlement, la ville refuse d'admettre qu'il y a eu des actes répréhensibles et aucun des officiers impliqués dans le raid n'a été accusé pour la mort de Taylor. La ville a accepté d'établir un programme de crédit au logement pour inciter les policiers à vivre dans les zones qu'ils desservent ; utiliser des travailleurs sociaux pour apporter un soutien lors de certaines descentes de police ; et d'exiger des commandants qu'ils examinent et approuvent les mandats de perquisition avant que l'approbation judiciaire ne soit demandée, entre autres changements.

Passager en covoiturage battu par un adjoint du shérif dans le comté de Clayton, en Géorgie

Le 11 septembre, un Afro-américain de 26 ans, Roderick Walker, a été battu et arrêté par les adjoints du shérif du comté de Clayton.. Walker et sa compagne étaient passagers dans un véhicule en covoiturage qui a été arrêté en raison de feux arrière défectueux. Le conducteur n'avait pas son permis sur lui. Les adjoints du shérif ont demandé à voir le permis de conduire de Walker même s'il n'était pas celui qui était au volant, a déclaré l'avocat de Walker. « Ils ont demandé à notre client sa carte d'identité et il a répondu qu'il ne l'avait pas et n'en avait pas besoin car il ne conduisait pas, a déclaré l'avocat au *Atlanta Journal-Constitution*. Il a demandé pourquoi on lui demandait sa carte d'identité. Cette réponse n'a manifestement pas plu au policier. » Une vidéo prise par un témoin montre un policier tenant Walker pendant qu'un autre policier l'étrangle. Une autre vidéo montre un des policiers qui frappe Walker à l'estomac. À un moment donné, on peut entendre Walker dire : « Je vais mourir, je vais mourir. je ne peux plus respirer », mais le policier a continué à le frapper jusqu'à ce qu'il devienne inconscient. La vidéo montre du sang coulant sur son visage alors que trois policiers tentent de le menotter. Walker a été mis en détention par la police.

Les reportages indiquent que depuis le 14 septembre, le député qui aurait battu Walker a été congédié. Cependant, les registres de la prison montrent que Walker fait face à deux chefs d'accusation chacun de voies de fait et obstruction, bien que le bureau du shérif n'ait pas dit spécifiquement de quoi il est accusé.

Un jeune autiste est abattu par la police à Salt Lake City, en Utha

Les policiers Salt Lake City dans l'Utah ont fait feu plusieurs fois sur Linden Cameron, 13 ans, et l'ont grièvement blessé le 4 septembre. Il ont fait feu sur lui dans son domicile dans le quartier de Glendale après que sa mère ait demandé l'aide d'une équipe d'intervention en cas de crise . Ces équipes sont censées être formées aux tactiques de désescalade et aux méthodes d'approche pour les personnes atteintes de maladie mentale. Mais dans des conditions où la violence policière généralisée bénéficie d'une plus grande impunité, une escalade se produit fréquemment, comme le montrent de nombreux cas de morts aux mains la police.

La station de nouvelles locale KUTV a rapporté que Golda Barton a dit que son fils, qui souffre de la maladie d'Asperger, faisait une dépression. Elle a dit : « Voilà comment on traite les personnes ayant des problèmes de santé mentale. Donc, vous appelez le service d'intervention spécialisé et ils sont censés être capables de désamorcer une situation en utilisant la force le moins possible. »

Le reportage continue : « Elle a expliqué au service d'intervention tactique que son fils faisait une dépression et devait être transporté à l'hôpital pour y être soigné. [...] Au téléphone avec des agents, Barton a expliqué quelle était la meilleure façon d'approcher son fils. 'J'ai dit, il n'est pas armé, il n'a rien, il se met juste en colère et il se met à crier et à crier. C'est un gamin, il essaie d'attirer l'attention, il ne sait pas comment gérer ces situations.'

« Elle a dit qu'elle devait rester pendant que les deux officiers franchissaient la porte d'entrée de la maison [...] Elle a dit qu'en moins de cinq minutes, elle a entendu crier 'mets-toi par terre !' et ensuite plusieurs coups de feu. »

Les blessures de Linden comprennent des dommages à l'épaule, aux chevilles, aux intestins, à la vessie et au côlon, ainsi que des lésions nerveuses, a déclaré Barton à CNN. La mère demande pourquoi deux hommes formés qui s'occupent d'un garçon non armé ne l'ont pas tout simplement retenu. Il n'était pas nécessaire de lui tirer dessus.

La police militaire envisageait utiliser une arme à « rayonnement thermique » contre les manifestants à Washington

Les attaques brutales du 1er juin contre les manifestants au square Lafayette de la ville de Washington par la police locale, fédérale et militaire, appuyée par la Garde nationale, ont été grandement publicisées.

Leur présence de ces forces était massive et celles-ci étaient armées jusqu'aux dents, utilisant des gaz lacrymogènes, des grenades assourdissantes et des grenades à gaz lacrymogènes, lesquels se dispersent sur un large rayon et servent à désorienter, temporairement assourdir ou aveugler les personnes qui sont à proximité. Aussi, la police militaire a envisagé l'utilisation d'un appareil « à rayonnement thermique » de l'armée, portant le nom de Active Denial System (ADS).

Selon les forces militaires, le « rayonnement thermique » peut projeter un faisceau en direction d'un groupe, occasionnant « une sensation de chaleur intense à la surface de la peau. La douleur est insupportable, poussant l'individu ciblé à fuir immédiatement ». Selon le major Adam DeMarco, responsable de la Garde nationale du district de Columbia, c'est le grand prévôt de la police militaire qui a demandé l'appareil. Parlant comme s'il était sur un champ de bataille plutôt que sur les lieux d'une manifestation pacifique, le prévôt a écrit : « L'ADS peut fournir à nos troupes une capacité qu'elles n'ont pas présentement, la possibilité d'atteindre une portée permettant de toucher des adversaires potentiels à des distances impossibles pour des armes à feu de moindre calibre- et ce, de façons sécuritaire, efficace et non létale. »

Des manifestants, des journalistes et des passants, y compris des enfants, présents dans des actions partout au pays, ont été gravement blessés par des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et diverses sortes de grenades – qui sont tous qualifiés d'armes « sécuritaires ». Les manifestants ont revendiqué que toutes ces armes soient interdites. Ils ont souligné que les gaz lacrymogènes sont interdits comme arme de guerre car ils sont répertoriés en tant qu'armes chimiques.

Le major De Marco a témoigné le 28 juillet devant le Congrès, confirmant le recours le 1er juin aux gaz lacrymogènes et à la force excessive de la police et des forces militaires. En tant qu'officier en service actif, il est maintenant ciblé et cherche à s'en remettre à la protection des lanceurs d'alerte.

L'ADS a aussi été envisagé pour utilisation par les autorités frontalières pour attaquer les immigrants. Il n'y a pas eu de rapports à l'effet qu'il ait été utilisé, mais le fait qu'il est envisagé pour les manifestations et sur les frontières entre les États-Unis et le Mexique montre le degré de militarisation qui a lieu présentement. Ceci comprend le fait de traiter des personnes qui n'ont commis aucun crime et qui ne représentent aucune menace comme des « adversaires » qu'il faut « dominer ».

Selon la Police des Parcs des États-Unis impliquée dans les attaques du 1er juin, un canon sonore, ou dispositif acoustique à longue portée (LRAD) a aussi été utilisé lors de la manifestation. Il devrait prétendument servir à avertir de façon assourdissante les personnes de se disperser. Mais il sert plus souvent à désorienter quiconque est dans son rayon d'action et il peut être terrifiant, avec un son tellement aigu qu'il peut jeter quelqu'un par terre. Il émet ensuite un son encore plus assourdissant et est souvent accompagné de gaz lacrymogènes. Parfois c'est suivi d'une autre explosion sonore qui sert de forme d'alerte.

L'une des principales revendications en cours des manifestants est d'interdire toute utilisation des forces et d'équipement militaires et fédéraux contre eux et de démilitariser également la police locale qui, grâce au Pentagone, utilise ses chars d'assaut et ses armes militaires.

Les actes répréhensibles du gouvernement et la condamnation des innocents : le rôle des procureurs, de la police et des autres forces de l'ordre (extraits)

- Registre national des disculpations -

Voici des extraits de la préface d'une étude publiée le 1er septembre par le Registre national des disculpations. Cette étude contribue au tableau d'ensemble des injustices commises contre les Afro-Américains et les minorités nationales par le système juridique américain, sans compter les incidents continus de brutalité policière.

Ce qui suit est un rapport sur le rôle que jouent les cas officiels d'actes répréhensibles dans la condamnation de personnes innocentes. Nous discutons de cas qui se trouvent dans le Registre national des disculpations, une archive en ligne continue qui comprend toutes les disculpations connues aux États-Unis depuis 1989 - 2 663 à ce jour. Ce rapport décrit les actes répréhensibles dans les premières 2 400 disculpations rapportées dans le registre, publiées le 27 février 2019.

De façon générale, un cas répertorié de « disculpation » est celui d'une personne accusée d'un crime et qui est officiellement et entièrement innocenté à la lumière de nouvelles preuves de son innocence. [...]

Le rapport se limite aux actes répréhensibles de représentants officiels du gouvernement qui *ont joué un rôle dans la condamnation prononcée à tort* contre des accusés qui ont éventuellement été innocentés – des actes répréhensibles par lesquels ont été falsifiés les éléments de preuve servant à déterminer la culpabilité ou l'innocence de l'accusé. Concrètement, ce sont des actes répréhensibles où des éléments de preuve peu fiables, voire même trompeurs ou faux sont présentés pour établir faussement la culpabilité de l'accusé, ou les vrais éléments de preuve d'innocence de l'accusé sont dissimulés, falsifiés ou minés.

Il y a trois ans, le registre a publié un rapport – *La question raciale et les condamnations injustifiées aux États-Unis*. Nous avons trouvé, entre autres points communs, que la probabilité qu'une personne noire condamnée pour meurtre soit innocente était de 50 % plus élevée que pour d'autres individus condamnés pour meurtre, et que la probabilité que des personnes noires innocentes soient condamnées pour des crimes liés à la drogue était près de 12 fois plus élevée que pour des personnes blanches innocentes. Certaines de ces disparités sont le résultat des formes d'actes répréhensibles que nous étudions ici, et d'autres, non.

Les actes répréhensibles dans l'obtention et la présentation de preuves contribuent grandement à la disparité raciale dans les cas de disculpation pour meurtre, comme nous le verrons. D'autre part, les nombreuses disparités dans les disculpations liées à la drogue relèvent surtout d'actes répréhensibles dont nous ne parlons pas dans ce rapport – ceux touchant à la discrimination raciale dans le choix des personnes qu'on arrête et qu'on fouille pour des drogues, ce qu'on appelle communément le « profilage racial ».

Le rapport décrit plusieurs formes d'actes répréhensibles commis lors des enquêtes et des procès. Certains d'entre eux sont toujours délibérés, certains ne sont que rarement ou jamais délibérés et d'autres peuvent être délibérés ou pas.

Dans le rapport, les myriades de formes d'actes répréhensibles sont regroupées en cinq catégories générales, en gros dans l'ordre chronologique d'une affaire pénale, de l'enquête initiale à la

condamnation : la subornation de témoin ; des actes répréhensibles lors de l'interrogatoire des suspects ; la fabrication de preuves ; la dissimulation de preuves à décharge ; les actes répréhensibles lors du procès.

La plupart des cas d'actes répréhensibles que nous discutons ont été commis par des policiers et des procureurs. Nous répertorions aussi les actes répréhensibles d'analystes en science médico-légale dans une minorité de cas, le plus souvent des cas de viol et d'agression sexuelle, et de travailleurs des services d'aide à l'enfance dans près d'un quart des cas d'abus sexuel des enfants.

Nous avons observé les tendances suivantes :

- Les actes répréhensibles de personnes en position d'autorité ont contribué à la condamnation injustifiée de 54 % des défendeurs qui ont plus tard été innocentés. En général, le taux d'actes répréhensibles est plus élevé dans le cas des crimes plus graves.

- Il y a eu dissimulation de preuves à décharge – la forme la plus fréquente d'acte répréhensible – dans 44 % des dispulcations.

- Les dispulcés noirs étaient quelque peu plus susceptibles que les blancs d'être victimes d'actes répréhensibles (57 % contre 52 %), mais cette marge est beaucoup plus grande pour les dispulcations pour meurtre (78 % contre 64 %) – en particulier dans les cas de condamnation à mort (87 % contre 68 %) et pour les crimes reliés à la drogue (47 % contre 22 %).

- Des policiers ont commis des actes répréhensibles dans 35 % des cas. Ils ont été responsables de la plupart des cas de subornation de témoins, d'actes répréhensibles lors d'interrogatoires et de fabrication de preuves – et plus particulièrement la dissimulation de preuves pouvant innocenter l'accusé et le parjure lors des procès.

- Des procureurs ont commis des actes répréhensibles dans 30 % des cas. Ils ont été responsables de la plupart des dissimulations de preuves pouvant innocenter l'accusé et d'actes répréhensibles lors des procès, ainsi que de participation considérable à la subornation de témoins.

- Dans les procès devant les tribunaux d'États, les procureurs et la police ont commis à peu près le même nombre d'actes répréhensibles, mais dans les cas de dispulcation fédérale, les procureurs ont commis deux fois plus d'actes répréhensibles que la police. Dans les dispulcations fédérales pour crimes économiques, les procureurs ont commis sept fois plus d'actes répréhensibles que la police.

Nous avons aussi examiné les mesures disciplinaires prises contre les représentants de l'autorité ayant commis des actes répréhensibles. Ces mesures étaient très rares pour tous les niveaux de représentants de l'autorité et encore plus rares pour les procureurs.

Nous avons tenté de déterminer si les actes répréhensibles contribuant aux condamnations prononcées à tort sont devenus plus fréquents depuis les 15 à 20 dernières années. Pour la plupart des formes d'actes répréhensibles, nous ne pouvons rien prédire à long terme, mais nous voyons déjà de fortes indications que la fréquence de certaines formes d'actes répréhensibles est en baisse : la violence et les autres actes répréhensibles lors d'interrogatoires ; les interrogatoires abusifs d'enfants dans les cas d'abus sexuel faits aux enfants ; et la falsification de preuves médico-légales. En revanche, le nombre de dispulcations pour crimes économiques fédéraux impliquant les actes répréhensibles de procureurs est à la hausse.

Dans la dernière section, nous examinons ce qui a mené les représentants en autorité à commettre

des actes répréhensibles. Nous en concluons que les principales causes sont des pratiques répandues qui permettent ou récompensent les mauvais comportements, le manque de ressources permettant de mener de meilleures enquêtes et le leadership défaillant des personnes aux postes de commande. Nous discutons des différents recours possibles, que ce soit des règlements spécifiques ou des changements dans les pratiques, tant au niveau des villes, des comtés, des États ou du pays dans son ensemble. [...]

Pour lire le rapport en entier, cliquer [ici](#)

L'Université de l'Illinois à Chicago est en grève pour des conditions de travail salubres et sécuritaires



Les membres de la section locale 73 du Syndicat international des employés de service (SEIU) qui travaillent à l'Université de l'Illinois de Chicago (UIC) ont débrayé afin d'exiger que les administrateurs « nous respectent, nous protègent et nous paient ». Les infirmières ont initialement débrayé le 12 septembre et ont été rejoints le 14 septembre par des milliers de travailleurs de la section locale 73. Tous réclament des conditions de travail sûres, notamment des équipements de protection individuelle (EPI) suffisants avec un personnel accru et un salaire décent.

De grands rassemblements et des lignes de piquetage animées ont marqué la semaine dernière alors que les travailleurs ont continué à faire pression pour leurs revendications. Les infirmières, les professionnels, les techniciens, les travailleurs de bureau et de services et les travailleurs d'entretien sont tous touchés. Ils travaillent tous au campus principal à Chicago, au Centre des Soins spécialisés pour enfants de l'UIC, et au Système des sciences et de la santé de l'hôpital de l'Illinois, ce qui inclut ceux de Peoria, de Rockford et de Champaign. Le 18 septembre, environ 1 000 travailleurs se sont rassemblés au centre-ville de Chicago pour une manifestation afin de gagner encore plus d'appui à leur lutte.

L'UIC dit de ces travailleurs de première ligne face à la pandémie qu'ils sont « essentiels » en même temps qu'il leur paie des salaires de crève-faim. Le manque de personnel est à un niveau dangereux et l'équipement de protection individuelle est inadéquat. Les travailleurs font valoir que tout au long de la pandémie, ils ont pris des mesures exceptionnelles, mettant souvent leur propre santé à risque sans l'équipement de protection individuel dont ils ont besoin pour prendre soin des patients et des étudiants qu'ils servent. Dans un communiqué de presse du 14 septembre le syndicat affirme : « Les travailleurs sont en grève pour des mesures accrues de santé et de sécurité, pour des augmentations de salaires et pour une sécurité économique. Ainsi, lorsque la crise sanitaire sera terminée, ils vont pouvoir vivre décemment. Les techniciens et les travailleurs de bureau ainsi que les ouvriers de bâtiment et les travailleurs de l'entretien de l'UIC – ceux qui font en sorte que l'hôpital, les cliniques et les campus de l'UIC puissent continuer de fonctionner – ont uni leurs

efforts pour que tous les travailleurs puissent prendre soin de leur famille, pour que leurs voix soient entendues et leurs droits respectés. »

En votant à 94 % en faveur de la grève le 3 septembre, les travailleurs ont souligné que « l'administration de l'UIC a refusé de revenir avec des propositions qui se tiennent sur les questions qui préoccupent le plus les travailleurs comme des conditions de travail sécuritaires, un nombre suffisant de personnel et des augmentations salariales. La section locale 73 du SEIU a porté des accusations de pratique déloyale de travail contre l'UIC en raison de ses agissements au cours de ces négociations. Il n'y a pas eu de dénouement suite à ces démarches et le syndicat a décidé d'aller en grève dans le but d'en arriver à un règlement pour les accusations de pratiques de travail déloyales et les autres préoccupations des travailleurs. »



Le 12 septembre, les dirigeants syndicaux de la section locale 73 ont découvert que l'UIC faisait entrer des briseurs de grève de l'extérieur de l'État, faisant preuve de mépris total pour la santé et la sécurité publiques. Les travailleurs ont fait valoir que « ces travailleurs venant de l'extérieur de l'État proviennent du Texas, du Tennessee, du Nevada et du Mississippi, tous des États qui sont présentement répertoriés comme étant assujettis aux mesures d'urgence de la ville de Chicago pour les voyageurs concernant la COVID. Ce recours de l'UIC remet en cause son sérieux à vouloir en arriver à une convention collective juste, puisqu'il va directement à l'encontre de l'un des principaux enjeux de cette négociation - des protections universelles contre la COVID-19. En ce moment, la section locale 73 du SEIU ne sait pas si ces travailleurs provenant d'autres États ont été testés pour le virus, et encore moins s'ils ont respecté la période de quarantaine obligatoire pour les États qui sont touchés par la mesure d'urgence .

Une travailleuse de service, Monica Jones, a affirmé : « Ces agissements de l'employeur nous mettent, moi et mes collègues, en colère. Vous nous dites que vous n'avez pas d'argent pour nous ? Mais vous avez des montants de 1200 à 1300 dollars par semaine pour faire entrer des travailleurs d'un autre État qui est un des foyers d'écllosion ? C'est une gifle en plein visage. À quoi bon une augmentation si je ne peux pas la dépenser parce que je vais mourir ? Vous nous appelez des travailleurs essentiels, mais vous mettez nos vies en danger en ne nous faisant pas passer des tests de dépistage universels, en nous refusant à tous les protections requises et en faisant entrer des personnes potentiellement infectées. »







(Avec des informations de SEIU Local 73. Photos: SIEU-73, C. Powers, Illinois Nurses Association)



Les actions se poursuivent partout au pays

Anchorage, Alaska



Marche le 7 septembre 2020 pour commémorer le 57e anniversaire de la marche sur Washington. Elle était prévue pour août mais a été retardée en raison des restrictions sur les rassemblements.

Seattle, Washington



Action de la Fête du Travail le 7 septembre 2020



6 septembre 2020

Portland, Oregon





Manifestation de la Fête du Travail à Portland, le 7 septembre 2020. En raison des incendies de forêt dévastateurs dans les États de l'ouest, les manifestants ont suspendu leurs actions et mis en place des groupes d'entraide pour aider à la livraison de nourriture, au transport, au soutien médical et autres.



Portland marque le 100e jour consécutif de manifestations le 6 septembre 2020.



San Francisco, Californie



Los Angeles, Californie



14 septembre 2020





Manifestation demandant justice pour Dijon Kizzee; installation de vélos commémoratifs et fantômes le 9 septembre 2020 sur les lieux de sa mort le 31 août 2020

Reno, Nevada



Saint-Louis, Missouri



Chicago, Illinois



Vigile et marche le 5 septembre 2020 pour Miguel Vega, abattu par la police de Chicago le 31 août 2020.

Détroit, Michigan





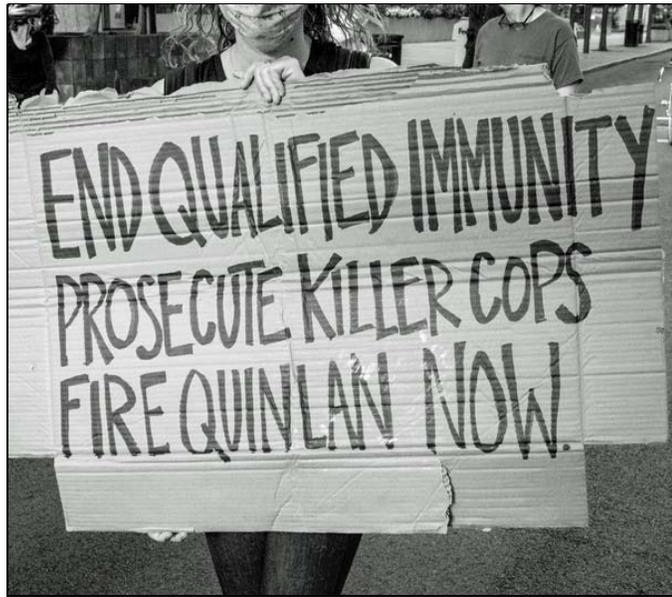
L'action du 6 septembre 2020 souligne le 100e jour consécutif de manifestations à Detroit qui a commencé après la mort de George Floyd aux mains de la police

Angola, Indiana



Columbus, Ohio





Marche commémorative le 5 septembre 2020 pour Julius Tate, un jeune de 16 ans abattu par la police en 2018

Nashville, Tennessee



Les barricades autour du bâtiment du Capitole du Tennessee sont enlevées le 14 septembre 2020, à la suite de centaines d'arrestations de manifestants au printemps et en été.

Rochester, New York





À Rochester, New York, les manifestations continuent d'exiger le congédiement des officiers impliqués dans la mort de Daniel Prude; 13 septembre (en haut) et 8 septembre 2020.

New York, New York



18 septembre 2020



Les organisations de défense des droits au logement remportent un gel temporaire empêchant les personnes hébergées dans un hôtel d'être déplacées vers un refuge pour sans-abri, le 14 septembre 2020.



Rassemblement pour des écoles sécuritaires le 14 septembre 2020



8 septembre 2020



Manifestation le 5 septembre 2020 demandant justice pour Kawaski Trawick, qui a été tué dans son appartement par la police de New York le 14 avril 2019

Lancaster, Pennsylvanie



Philadelphie, Pennsylvanie



Washington, DC



Des affiches ont repris leur place sur le parterre de la Maison-Blanche.



Exposition artistique à l'Esplanade nationale le 6 septembre 2020

Raleigh, Caroline du Nord





Manifestation le 8 septembre 2020 devant le centre de détention du comté d'Alamance, près de Raleigh, un établissement utilisé par les services d'immigration et de douane. Il y a une éclosion de COVID-19 au centre.

Durham, Caroline du Nord



Tallahassee, Floride



(Photos: 21Bricks, Invisibly NY, A. Walker, A. Manyo, I. McCullough, Unicorn Riot, Dr. S. White, itaintpretty, Hungry Panda, M. Mendez, L. Friedman, SunrisebyArea, L. Martinez, theglowingstar, Areli, Plan Nevada, Radical Graffiti, E. Bowers, S. Ruggles, P. Goyette, A. Azikiwe, P. Becker, A. Crider, J. Jones, S. Dodd, J. Peters, J. Berkman-Hill, B. McGee, Jews for Racial and Economic Justice, itsblaneb, D.J. Frais, A. Costaganis, T. Eytan, V. Pickering.)

Lisez Le Marxiste-Léniniste

Site web: www.pccml.ca Courriel: redaction@cpcml.ca